

### **AVIS DE DELIVRANCE**

CNR indique qu'il a été conclu le 26 juin 2023, sous la référence 10043, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de CHANAZ (73), un point d'amarrage au point kilométrique (PK) 1.0 sur le canal de Savières, le tout figurant sur la vue aérienne de situation ci-dessous.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 10043 :

- [cnr.belley@cnr.tm.fr](mailto:cnr.belley@cnr.tm.fr),
- OU Direction Territoriale Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs – 01300 BELLEY.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Grenoble - 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - tél. : 04 76 42 90 00 - fax : 04 76 42 22 69 - fax : 04 76 51 89 44 - [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr) / <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 27.06.23

